



Crainte d'enlèvement de mon enfant par son père

Par maïlyne, le **05/03/2010** à **06:54**

Bonjour,

J'ai un enfant avec un algérien. Il a reconnu son enfant néanmoins il ne l'a jamais vu. Nous n'habitons pas dans le même département. J'ai fais fixé la résidence de l'enfant chez moi par un tribunal. Il a des droits de visite,dans un point fixé par le tribunal. Cependant il n'a jamais exercé ce droit.

Pour des raisons professionnelles, j'envisage revenir dans le même département que lui. Par ailleurs, je crains un éventuel déplacement illicite de sa part dans son pays d'origine.

J'aimerais savoir quelles démarches je peux effectuer afin de prévenir cela.

Merci